

Evian

NOUVELLES

Magazine d'informations municipales

N° 58

OCTOBRE - JANVIER 2021

p6

La construction du parking de la gare a débuté

p14

Label Terres de jeux : la ville sélectionnée comme centre de préparation aux JO

p20

Exposition
« La Montagne fertile »,
la peinture helvétique
à son sommet



Objectifs de
développement durable :
la ville impliquée



Chers toutes et tous,

Cette année 2020 nous avons fait face à une situation compliquée à la fois humaine, sanitaire, sociale et économique. Elle nous a demandé de la patience et nous a beaucoup appris.

Elle nous a appris à faire attention aux autres, à nous soutenir, à être prudents, à voir qu'une balade au bord du lac ou en montagne pouvait être un luxe et parfois elle nous a confronté à de tristes réalités. Elle nous oblige à repenser notre quotidien et nos certitudes.

Face à cette crise, c'est notre rôle de réunir les conditions d'une ville juste, tolérante et solidaire. Au sein de la ville, tous les services municipaux ont été impactés, pour autant, l'important pour nous était de maintenir l'activité et l'esprit de service au public à l'écoute de tous les usagers.

Notre soutien a été et continue d'être au service de tous les commerces éviannais et les accompagner durant la crise. Notre rôle est également de relancer la commande publique, c'est un levier important pour la relance économique.

En matière sociale également, notre travail se renforce, la crise actuelle demande une écoute et un soutien de tous les instants. Nous n'oublions pas la culture, les arts, la musique, l'événementiel qui sont également les grands oubliés. Vous l'avez vu cet été, nous pouvons continuer à imaginer des choses et faire partager les sourires et nous le ferons.

Cette année 2020 s'ouvre sur la prochaine qui nous donne l'opportunité d'aller encore plus loin.

Plus loin dans cette solidarité, dans cette union pour faciliter le vivre ensemble,
Plus loin dans l'attention que nous devons porter à notre ville, à ce que nous voulons pour nos enfants,

Plus loin pour prendre soin de notre planète.

C'est tout l'enjeu de ce que nous voulons pour Évian, ce bien-être, cette fraternité et cette préservation de nos richesses naturelles qui va se ressentir à travers nos actions.

Pensons collectivement et soyons solidaires, pour améliorer le quotidien de chacun.

Je souhaite que ces fêtes de fin d'années soient une belle parenthèse pour chacune et chacun d'entre vous, et que cette nouvelle année vous apporte de la douceur et vous permette de profiter de chaque moment pour vous ressourcer.

Josiane LEI

Maire

Présidente de l'Office de Tourisme d'Évian

*"Prenez soin de vous et de vos proches
Je vous souhaite une
belle année 2021."*

Sommaire

P.2 - Edito de Mme le maire

Actualités

- P.3 - La Ville met en œuvre les 17 objectifs de développement durable de l'ONU
- P.4 - Les 17 ODD au cœur de l'action municipale
- P.5 - La Ville a signé un contrat de performance énergétique
- P.5 - Avec l'ilo, la Ville soutient quatre associations
- P.6 - Parking de la gare : la construction a débuté
- P.6 - Parcs souterrains : le remplacement des systèmes de contrôle d'accès se poursuit
- P.6 - Huit abris vélo installés à la gare
- P.6 - Horodateur : un mode d'emploi en « Facile à lire et à comprendre »
- P.7 - Ilot Salliet : la construction a débuté
- P.7 - École de la Détanche : l'extension livrée, la rénovation se poursuit

Vie économique

- P.8 - De nouveaux commerces et activités
- P.9 - Une pépinière commerciale lancée
- P.9 - Un baromètre économique mis en place
- P.9 - Évian lauréate du Prix « Ma Ville Mon Artisan 2020 », prix coup de cœur Médicis

Vie sociale et jeunesse

- P.10 - « Accueil et partage » a pris possession de ses nouveaux locaux

P.10 - Service d'aide et d'accompagnement à domicile : la certification NF renouvelée

- P.11 - Le Point information jeunesse à nouveau labellisé
- P.11 - Un nouveau « Portail famille »
- P.11 - Le CCAS veut sensibiliser les personnes vulnérables à l'hygiène bucco-dentaire

Cadre de vie

- P.12 - Un nouveau jardin au cœur du Bennevy
- P.12 - Martial Rey, directeur du cadre de vie
- P.12 - Bennevy : le plan de circulation évolue

Patrimoine

- P.13 - Restauration de la buvette Cachat : le chantier entre dans le vif du sujet
- P.13 - Funiculaire : la réhabilitation de deux tunnels est en cours

Sport

- P.14 - Tennis club : une nouvelle bulle
- P.14 - Du judo au trail, Dylan Bastian flirte avec les sommets
- P.15 - Label Terre de jeux Paris 2024 : la Ville sélectionnée comme centre de préparation aux JO
- P.15 - Margot Guepratte, la course pour passion

Vie culturelle

- P.16 - Les hautboïstes et bassonistes chablaisiens vont créer un musée-spectacle
- P.16 - Émilie Couturier « Parlez-moi d'amour » / Mikael

« Nouvelle Ere » / Rimes Catcher « Pièces détachées »

P.17 - Une cure de jouvence pour le phare de Brancovan

P.17 - Le conservatoire à la rencontre des écoliers

Agenda

P.18-19 - Vos prochains rendez-vous

Exposition

P.20 - « La Montagne fertile », la peinture helvétique à son sommet

P.21 - Le programme en regard de l'exposition

P.21 - Mathilde et Laurine, un binôme polyvalent au service des publics

Tribunes, espace d'expression des groupes politiques du conseil municipal de la Ville d'Évian

P.22 -23

ÉVIAN NOUVELLES, JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES ÉDITÉ PAR LA VILLE D'ÉVIAN-LES-BAINS.

Directeur de la publication et de la rédaction :

Mme le maire. Rédactrice en chef : Maud Perrot.

Textes : Maud Perrot / Frédéric Alfonsi.

Tél. : 04 50 83 10 16 - e-mail : courrier@ville-evian.fr.

Photos, Sébastien Doutard (La Nouvelle image).

Conception graphique : Sphère publique

Imprimé à 7000 exemplaires par l'Imprimerie Cusin

sur papier recyclé & encres végétales

Distribué par MediaPoste.

En couverture : Le Phare de Brancovan.



La Ville met en œuvre les 17 objectifs de développement durable de l'ONU



La Ville d'Évian a décidé de placer au cœur de ses actions les 17 objectifs de développement durable (ODD) élaborés par l'Organisation des nations unies (ONU). Objectifs : agir localement pour la protection de la planète et le bien-être des Evianais.

Josiane Lei et son équipe ont choisi une démarche singulière pour mettre en œuvre le programme municipal. La municipalité va en effet s'appuyer sur les 17 objectifs de développement durable (ODD). Appelés aussi « objectifs mondiaux », les ODD sont un appel mondial à agir pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité. La

municipalité a mis les derniers mois à profit pour adapter sa feuille de route, en tenant compte de la crise sanitaire. Elle a enclenché certains projets essentiels pour mettre en application le projet municipal à travers ces objectifs. La « Semaine européenne du développement durable » qui s'est tenue début octobre, s'est imposée pour engager la mobilisation et sensibiliser tout un chacun aux enjeux de développement durable. « *Nous voulons, à travers un projet ambitieux, proposer des solutions concrètes pour que tous les habitants puissent bien vivre à Évian* » précise le maire.

Ainsi, la Ville d'Évian va décliner l'ensemble du projet politique de la commune en actions répondant aux objectifs mondiaux. « *Pour répondre aux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés notamment ceux liés au climat et à la dégradation de l'environnement, il est nécessaire d'agir au niveau local* » explique le maire. Ainsi, chaque action ou événement, quel qu'il soit, devra répondre aux objectifs mondiaux fixés au niveau communal et seront évalués grâce à des indicateurs de suivi. De la mise en place d'un moteur de recherche internet solidaire installé sur tous les ordinateurs de la mairie à la création d'un projet structurant de chaufferie bois visant à améliorer la mixité énergétique et

développer la filière locale du bois, en passant par la création d'un parc sur les Hauts, tout projet communal s'inscrit dans les objectifs définis par l'ONU. Et parce que seule l'adhésion du plus grand nombre peut assurer le succès de cette initiative, la municipalité entend associer et consulter au plus près.

« EN NOUS IMPLIQUANT DANS LES ODD, NOUS NE FAISONS PAS D'ÉCOLOGIE POLITIQUE, IL S'AGIT JUSTE DE BON SENS »

JOSIANE LEI, MAIRE D'ÉVIAN

« *C'est ensemble que nous arriverons à enclencher ce cercle vertueux où chaque petit geste a son importance* » ajoute le maire. Un ambitieux projet que la Ville partage avec de nombreux acteurs (ONU, Éducation nationale, ministère de la Transition écologique, etc.). De même, la communauté de communes, avec ses compétences spécifiques (aménagement de l'espace, collecte et valorisation des déchets, gestion des milieux aquatiques, protection et mise en valeur de l'environnement, politique du logement, actions sociales, etc.), est appelée à jouer un rôle majeur sinon moteur.



Les 17 ODD au cœur de l'action municipale

À travers chaque ODD, voici des exemples des réalisations qui vont être menées à plus ou moins long terme dans l'esprit d'une ville plus résiliente.



- Faire profiter à plus d'Evianais du quotient familial.
- Créer un plan de lutte contre la pauvreté.



- Offrir aux ménages en difficulté des bons alimentaires.
- Soutenir les associations sociales et caritatives.



- Proposer des actions de prévention aux seniors.
- Proposer à toutes les Evianaises des protections hygiéniques.



- Doter toutes les écoles de matériel pédagogique de pointe.
- Améliorer la capacité et le confort des écoles.



- Créer des logements d'urgence pour les victimes de violences conjugales.
- Favoriser le sport féminin.



- Maintenir au meilleur niveau le réseau d'eau potable.
- Veiller à la bonne qualité des eaux de baignade.



- Déployer des panneaux solaires.
- Créer un réseau de chaleur sur les Hauts d'Évian.



- Asseoir le partenariat avec Chablais insertion.
- Favoriser l'insertion par l'emploi (marchés publics de travaux).



- Créer une maison de l'eau, lieu de recherche et d'apprentissage.
- Améliorer la performance énergétique de l'éclairage public, grâce à un CPE (contrat de performance énergétique).



- Proposer plus de logements à des prix maîtrisés.
- Rendre la ville accessible à tous, l'adapter à tous les handicaps.



- Réaménager les quais pour mieux valoriser l'espace et la multimodalité.
- Créer un parc public sur les Hauts



- Développer un marché éco-responsable.
- Promouvoir et favoriser les acteurs et produits locaux.



- Garantir toujours plus d'espaces naturels dans le nouveau PLU
- Créer un CPE pour réduire les effets de serre et diminuer les consommations d'énergie.



- Protéger le lac, sa faune et sa flore.
- Collecter et valoriser les déchets du lac.



- Développer la biodiversité.
- Créer un verger communal.



- Instituer un conseil des sages.
- Créer le conseil des jeunes.



- Les partenaires aujourd'hui : CCPEVA / Cluster eau / Conservatoire du littoral.
- Les partenaires futurs : ONU.



La Ville a signé un contrat de performance énergétique

En chiffres

45

bâtiments communaux (92 000 m² dont 30 000 m² de parkings)



Facture énergétique : **1 million € ttc / an**



Énergies fossiles + nucléaires = **99,9 % des consommations**

Investissements : **4,5 M€ de travaux sur 6 ans**

Objectifs :



- 30 % consommations d'énergie primaire



- 40 % émissions de gaz à effet de serre

AVEC LILO, LA VILLE SOUTIENT QUATRE ASSOCIATIONS

La Ville d'Évian a opté pour le moteur de recherche internet Lilo qui est désormais installé sur l'ensemble des ordinateurs de la mairie. Français et solidaire, Lilo finance des projets sociaux et environnementaux. La Ville a choisi de soutenir quatre associations à travers la distribution de « gouttes » : « France nature environnement 74 », la fondation « le Refuge » qui prévient l'isolement et le suicide des jeunes victimes d'homophobie, la « Ligue de protection des oiseaux Haute-Savoie » et le Secours populaire français. À chaque recherche internet, l'utilisateur reçoit une goutte d'eau Lilo. Les gouttes cumulées sont redistribuées sous forme d'argent aux projets solidaires choisis.

Plus d'infos : www.lilo.org

Soucieuse de faire des économies et de réduire son empreinte environnementale, la Ville d'Évian vient de conclure un marché global de performance énergétique portant sur les bâtiments communaux.

Le contrat a été confié au groupe Dalkia, filiale des services énergétiques du groupe EDF, pour un coût global de 11 986 261 € HT dont 4,5 millions d'euros de travaux lissés sur les six premières années du contrat. À la clé : une réduction de près de 30 % des consommations d'énergie primaire et de 40 % des émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble du périmètre lors de la 9^e année du contrat.

La Ville aidée d'un assistant à maître d'ouvrage, le bureau d'études Timeov, a mené au préalable une étude de grande ampleur. Il en ressort que la quasi-totalité des bâtiments est alimentée en gaz naturel, fioul ou électricité. Quelques sites sont équipés d'énergies renouvelables (eau chaude sanitaire et solaire photovoltaïque). Certains ont des équipements techniques en fin de vie et leur remplacement s'impose. Les énergies fossiles et nucléaires représentent 99,9 % des consommations des bâtiments municipaux.

Pour sortir de cette dépendance et améliorer la performance énergétique, plusieurs axes sont privilégiés : diversifier le mix énergétique avec des énergies renouvelables, disposer d'outils de pilotage et de gestion, anticiper les gros entretiens et réparations. Objectifs :



Josiane Lei, maire et Jérôme Aguesse, directeur régional du Groupe Dalkia ont signé le contrat de performance énergétique le 1^{er} octobre en mairie.

réaliser des économies d'énergie, réduire l'empreinte carbone de la commune et les gaz à effet de serre et améliorer le confort des usagers. Le marché englobe des travaux d'amélioration et des études (pour éviter en partie des travaux d'entretien et de réparation), des prestations d'entretien et maintenance et de fourniture d'énergie (gaz naturel, fioul, électricité puis bois).

Divers travaux dits « actions de performance énergétique » sont envisagés : ventilation double flux, couverture et moquette thermique, chaufferie bois avec mini réseau de chaleur.



Parking de la gare : la construction a débuté

La construction du parking de la gare a débuté le 2 novembre. Le projet aura nécessité 4 ans d'études et de négociations. Ce nouvel équipement



Les travaux de terrassement ont commencé à l'Ouest de la gare.

visé à répondre à une augmentation du trafic voyageurs liée à l'arrivée du Léman express. Il servira pour l'ensemble des 22 communes du Chablais et ses 40 000 habitants. La construction prendra place sur le site de l'ancienne usine de la gare, sur une parcelle située entre la nouvelle voie d'accès au site de la gare, la route de Bissinges et la voie SNCF. Le parking accueillera 183 places sur quatre niveaux, dont 142 seront à disposition des usagers publics, ainsi que 12 places moto et 48 places vélo. Il sera également pourvu de bornes de

recharge pour les véhicules électriques. Ce parking viendra en complément de la centaine de place déjà existante sur le site de la gare. L'intégration paysagère du projet est prévue, ainsi qu'une option pour l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture. L'investissement s'élève à 3 046 211 € HT. Le délai de mise en œuvre est estimé entre 30 à 40 semaines. Pour financer l'équipement, la Ville bénéficie d'une aide de 750 826 € de la Région, de 200 000 € de la communauté de communes (CCPEVA) et de 200 000 € de l'État.

HUIT ABRIS VÉLO SÉCURISÉS INSTALLÉS À LA GARE

Dans la continuité de l'aménagement de l'abri vélo créé place de la Libération dont l'organisation va être améliorée, et afin de développer la multimodalité (train, bateau, vélo), la Ville a installé 8 abris sécurisés en libre-service pour les vélos sur le parvis de la gare. Ces abris de type Vél'Box sont des consignes individuelles pour les vélos et cycles dont l'accès est géré directement par l'utilisateur, au moyen de son antivol et cadenas. Ces abris sont réservés aux seuls vélos, les deux roues motorisées sont exclues. L'investissement est de 15 500 € TTC.

HORODATEUR : UN MODE D'EMPLOI EN « FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE »

La Ville a équipé les quelques 80 horodateurs de la commune d'un mode d'emploi rédigé en FALC (Facile à lire et à comprendre). Cette méthode a pour objectif de faciliter la compréhension des informations, à l'aide d'un vocabulaire simple et une mise en page claire. Pour ce faire, la Ville a sollicité l'APEI de Thonon-Chablais afin de l'accompagner.

Parcs souterrains : le remplacement des systèmes de contrôle d'accès se poursuit

Après avoir équipé les parcs souterrains du Port et Charles-de-Gaulle, d'un système de contrôle d'accès, la Ville d'Évian installe le même équipement à l'entrée des parcs souterrains du Centre et de l'office de tourisme. À l'avenir, pour utiliser ces deux parkings, les usagers devront donc passer par une barrière automatique. En harmonisant l'entrée des parcs souterrains, la Ville souhaite sécuriser et mieux contrôler l'accès. Le nouveau dispositif permettra également un accès plus rapide et plus simple pour les abonnés du parc de l'office de tourisme, grâce à la reconnaissance automatique de la plaque d'immatriculation de leur véhicule. Il permettra de gérer plus facilement les

profils des différents types d'usagers et d'optimiser la gestion des places. Le système sera opérationnel d'ici peu au parking du Centre et en début d'année au parking de l'office de tourisme. En attendant la fin des travaux, les deux parkings restent ouverts. Le montant global de l'investissement pour les quatre parkings est de 400 000 €.





Ilot Saillet : la construction a débuté

La requalification de l'îlot Saillet, l'un des derniers quartiers vétustes du centre-ville est en cours. Délimité par la rue Nationale au nord, la rue Docteur Dumur à l'est et la rue Commandant Madelaine au sud, le terrain de plus de 2000 m² accueillera à terme 51 appartements dont 13 logements sociaux répartis dans trois bâtiments, ainsi que des locaux commerciaux côté rue piétonne, des toilettes publiques, un jardin au cœur de l'îlot et une liaison piétonne pour les personnes à mobilité réduite permettant de relier la rue Nationale et la rue Commandant Madelaine.

Le chantier a démarré le 14 octobre par des travaux sur le réseau d'eau et d'électricité suivis de travaux sur l'îlot

à proprement parler qui se dérouleront en trois phases. La première prévoit la démolition des bâtiments existants. Elle durera 12 semaines, de fin novembre 2020 à mars 2021. La deuxième phase prévoit des travaux spéciaux et de terrassement, d'avril à septembre 2021. La troisième et dernière phase correspond aux travaux de gros œuvre, d'octobre 2021 à septembre 2022. La construction débutera par l'aménagement du sous-sol et l'édification d'un premier bâtiment côté rue Nationale, puis d'un deuxième à l'angle de la rue Docteur Dumur et de l'avenue Commandant Madelaine, suivi d'un troisième. La livraison globale de



👁️ La livraison du « Carré Saillet » est attendue en 2023 (rue Nationale / rue Docteur Dumur).

© Philippe Cheysson architecte.

l'opération est attendue pour le second semestre 2023. Durant les travaux, l'accès au parking du Centre, de l'hôtel de France et de la résidence « La Voile » se fait depuis l'avenue des Sources avec l'aménagement d'un nouveau carrefour. Un arrêt minute de huit places permettant l'accès à l'école a aussi été aménagé avenue des Sources en amont de l'école primaire.

École de la Détanche : l'extension livrée, la rénovation se poursuit



👁️ L'agrandissement permet d'accueillir 110 élèves supplémentaires.

Les travaux se poursuivent à l'école de la Détanche. L'extension a été livrée début novembre. Elle comprend deux classes de maternelles et des locaux associés, une salle de renfort spécialisée, une bibliothèque, une salle de repos et divers autres espaces pour les enseignants et les services, le tout réfléchi en lien avec l'Éducation nationale.

Dans l'ancien bâtiment primaire, la bibliothèque a été transformée cet été

en deux classes de primaire. Il reste à réhabiliter deux classes dans l'ancien bâtiment maternelle. Pour ce faire, une classe de maternelle et la bibliothèque de maternelle ont emménagé au début des vacances scolaires dans l'extension. Par ailleurs, l'agrandissement du couloir et la liaison entre l'ancien bâtiment et son extension sont en cours.

Dans la perspective de l'arrivée de nouvelles familles, l'agrandissement

de l'école permet d'accueillir 110 élèves supplémentaires. L'extension et la rénovation de l'école s'inscrivent dans les objectifs du développement durables de l'ONU auxquels la Ville souscrit, notamment l'ODD 4 qui veut que chacun puisse suivre une éducation de qualité et l'ODD 11 qui vise à ce que les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.



De nouveaux commerces et activités



La Charcuterie

Salomon Platrier
et Star Jagourd
(Salon de tatouage et
galerie d'art)

13, rue Nationale
lacharcuterietattoo@gmail.com
Facebook / Instagram :
lacharcuterietattoo



Anna, espace santé et bien-être

5, avenue Anna de Noailles

Audrey Eloy

(Médit' à petit)
Tél. : 06 46 17 19 72
audreloy@gmail.com
Facebook / Instagram :
meditapetit
www.meditapetit.fr

info@imaginelifestyle.fr
Facebook / Instagram :
imaginelifestyle

Cathy Aguiard

(Réflexologie plantaire et
palmaire, certifiée RNCP)
Tél. : 06 89 12 01 75
www.cathyaguiar.com

Bérénice Galy

(Enseignante de yoga, adultes,
maternité, féminin, praticienne
en massage « massage fascia »)
Tél. : 06 68 60 60 23
yoga.voieducoeur@gmail.com
Facebook / Instagram :
lavoieducoeurdevian/

Caroline Delhonte

(Naturopathe, éducatrice
de santé)
Tél. : 06 60 84 10 43
naturopatheleman@gmail.com

Sonia Santos

(Thérapeute en kinésiologie
& sonothérapeute)
Tél. : 06 75 83 35 58

Sabah Bassoute

(Sophrologie et sophroanalyse)
Tél. : 06 59 18 42 72

Géraldine Gabin

(Massage traditionnel balinaise)
Tél. : 06 77 05 19 87

Célestine Carlloz

MaMélia Yoga Doula
(Enseignante de yoga
maternité prénatal et
postnatal, doula, praticienne
en massage ayurvédique)
Tél. : 06 52 72 56 88
www.mamelia.fr / Fb.me/
mameliaayogadoula

**Dream's art
et culture**
Christian Calderon
(Galerie d'art et antiquités)
2, rue de la monnaie
Tél. : 07 81 43 61 05
christian-calderon@orange.fr



CosyFood Evian

Lokmane et Takieddine
Zerfi et Soufyan Zakhnini
(Fast-food, Burger Kebab,
Tacos, sur place et à emporter)

13, avenue de la gare
Tél. : 04 50 74 99 80
Facebook / Instagram :
Cosyfoodevian



Ayal Barber

Mathieu Benjouida
(Barbier)
39 avenue Anna-de-Noailles
Tél. : 06 17 11 53 47
www.ayalbarber.fr



Yoko

Imad Roughi
(Bar à sushis)
6 avenue de la gare
yoko.evian@gmail.com



Marjorie Bindi

Psychopraticienne
certifiée en EMDR

28, rue de la Touvière
Tél. : 06 16 81 74 39
marjoriebindi.psy@orange.fr
www.psy-chablais-leman.fr
www.facebook.com/
MarjorieBindi.Psycho



Une pépinière commerciale lancée

Attentive à la bonne santé de son tissu commercial, la Ville d'Évian lance un dispositif afin d'attirer de nouvelles activités commerciales et artisanales en centre-ville. La pépinière s'adresse à des porteurs de projet qui souhaitent tester leur activité à des conditions avantageuses sans s'engager dans un bail commercial classique. Un local de 35 m² est mis à disposition par la mairie en centre-ville,

au 31 rue Nationale, moyennant un loyer modéré sur les deux premières années, la Ville en prenant à sa charge une partie. Le porteur de projet sera accompagné par la Chambre de Commerce et d'Industrie qui l'aidera notamment dans le montage de son projet et lui apportera des conseils d'experts. Si le test est concluant, le nouveau chef d'entreprise pourra installer son activité durablement dans le centre-ville.

**VOUS AVEZ UN PROJET DE COMMERCE ?
CONTACTEZ LA MAIRIE AU
04 50 83 10 17 OU
commerce@ville-evian.fr**



ÉVIAN LAURÉATE DU PRIX « MA VILLE MON ARTISAN 2020 », PRIX COUP DE CŒUR MÉDICIS

La Ville d'Évian est lauréate du Prix « Ma Ville Mon Artisan 2020 ». Elle a obtenu le prix coup de cœur Médicis pour ses mesures en faveur du commerce et de l'économie dès le début du premier confinement. Créé et organisé depuis deux ans, par le réseau des CMA (chambres de métiers et de l'artisanat) en partenariat avec Médicis, le prix « Ma Ville Mon Artisan » met en avant les villes et collectivités territoriales qui par leurs actions et leurs initiatives encouragent le développement de l'économie de proximité et des entreprises artisanales. La révélation du palmarès 2020 a eu lieu mercredi 25 novembre dans le cadre d'un Facebook Live avec Joël Fourny, Président de CMA France.

Voici la vidéo consacrée à la Ville d'Évian :
<https://vimeo.com/479900131>



UN BAROMÈTRE ÉCONOMIQUE MIS EN PLACE

Dans le cadre du dispositif de soutien aux commerçants et aux entreprises locales, et du partenariat avec les chambres consulaires, la Ville en collaboration avec la CCI 74 (chambre de commerce et d'industrie), la CMA74 (chambre des métiers et de l'artisanat) et les acteurs économiques d'Évian, a mis en place un outil d'évaluation de la situation économique des entreprises locales ayant un point de vente : commerces de détail, services (banques/assurances...), cafés, hôtels et restaurants. Cet outil permettra de mesurer la dynamique économique des professionnels (évolution du chiffre d'affaires, des investissements, des indicateurs financiers, de l'emploi). Il permet également d'évaluer l'impact de la crise sanitaire et la portée des aides pour les commerçants et leurs clients. Il permettra aussi de mesurer l'impact que peuvent avoir les travaux urbains menés par la commune. Pour ce faire, la CCI mène une enquête téléphonique afin d'avoir un panel d'entreprises le plus large et représentatif possible. Cette enquête est trimestrielle (d'octobre 2020 à novembre 2021 voire au-delà).



« Accueil et partage » a pris possession de ses nouveaux locaux

L'association « Accueil et partage » qui vient en aide aux familles en détresse par la distribution de produits alimentaires de première nécessité, a emménagé courant octobre au Bennevy, dans des locaux mis à disposition gratuitement par la Ville. Pour l'occasion, les locaux de 135 m² ont fait l'objet d'une complète rénovation et de quelques aménagements afin de les adapter à leurs nouveaux usages pour un coût de 45 083 € HT. L'association organise chaque vendredi une distribution en deux temps, de 10h30 à 12h, puis de 12h30 à 16h, sur rendez-vous donné par « Accueil et partage », après inscription par les assistantes sociales. Les bénéficiaires sont informés des

modalités de distribution par le biais de la page Facebook de l'association ou en consultant le répondeur de l'association : **tél. : 07 84 60 88 69.**



« Accueil et partage » vient en aide à près de 130 bénéficiaires.



« LES ACTIONS EN FAVEUR DES SOLIDARITÉS REVÊTENT UNE IMPORTANCE TOUTE PARTICULIÈRE DANS LE CONTEXTE ACTUEL. C'EST NOTRE RÔLE D'ŒUVRER POUR DÉVELOPPER DES ACTIONS EN FAVEUR DES PUBLICS FRAGILES ET SOUTENIR LES ASSOCIATIONS QUI S'Y ATTÈLENT QUOTIDIENNEMENT »

VIVIANE VIOLAZ,
ADJOINTE AUX SOLIDARITÉS

Service d'aide et d'accompagnement à domicile : la certification NF renouvelée



Le centre communal d'action sociale, CCAS a obtenu le renouvellement de la certification Afnor pour son service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) qu'il détient depuis 2011. La certification est à la fois une récompense et un gage de qualité du service proposé. Le SAAD vise à maintenir les personnes en situation de handicap, malade ou âgée à leur domicile dans les meilleures conditions. Il compte à ce jour 22 aides à domicile pour 160 bénéficiaires. Il assure l'ensemble des interventions essentielles : aide à l'entretien, linge, préparation des

repas, courses et soins d'hygiène (non médicalisés). Les intervenantes à domicile apportent également un soutien moral aux bénéficiaires, qui permet de rompre l'isolement. En s'engageant dans ce processus de certification, le CCAS s'était fixé deux objectifs : améliorer la qualité des prestations à domicile avec un meilleur suivi des bénéficiaires et pérenniser son action en améliorant les conditions de travail des agents.

Service d'aide et d'accompagnement à domicile : 2, ruelle du Nant d'Enfer. Tél. : 04 50 74 32 60.



La certification est à la fois une récompense et un gage de qualité du service.



Le Point information jeunesse à nouveau labellisé

Le Point information jeunesse d'Évian (PIJ) a été à nouveau labellisé en 2020 en structure locale information jeunesse (SLIJ). Le PIJ permet aux jeunes de 15 à 30 ans et leurs familles de trouver des réponses sur l'orientation, la formation, le logement, les loisirs, la santé, et la vie quotidienne. Obligatoire pour toutes les structures d'information jeunesse, le label est la garantie du respect de la charte de l'information jeunesse et du bon accomplissement par le service de ses missions d'information. C'est aussi la garantie d'un accueil gratuit, anonyme et sans distinction. Depuis 2017, le label a été revalorisé par l'État et il est mieux reconnu par les partenaires. De ce fait, la labellisation est plus difficile à obtenir et exige un dossier plus conséquent, lequel a nécessité un an de travail. Pour ce faire, une enquête a été menée auprès des 15-30 ans sur leurs besoins et leur connaissance du PIJ (1200 questionnaires ont été distribués, 560 réponses ont été retournées et traitées). De même, un diagnostic socio-économique du territoire a été réalisé, ainsi qu'un bilan sur les partenariats en cours et à établir. Au rang des partenaires de premier plan, il y a le Point écoute jeunes, le Bureau d'information jeunesse (BIJ) de Thonon Agglo, le réseau Info jeunes 74 (IJ 74), le Centre régional d'information jeunesse

(CRIJ), la Mission locale du Chablais et le service événementiel de la Ville. S'ajoutent des partenaires ponctuels : les professionnels de santé et les associations de prévention, la société « Feeling and Sound », l'association « Super Smash Hyaute », la salle de spectacle Château Rouge, des artistes et les artisans et entrepreneurs locaux. Le service travaille à développer de nouveaux projets avec tous ces partenaires pour les trois prochaines années. Le PIJ d'Évian a été la première structure du département à être validée. Le label est accordé pour une durée de 3 ans.

Ouvert les lundis 14h-18h, les mardis et mercredis 10h-12h et de 14h-19h30 et les jeudis et vendredis 10h-12h30 et de 14h-18h. Ces horaires seront valables toute l'année, période scolaire ou vacances.

DE NOUVEAUX ESPACES

Des espaces ont été réaménagés afin de proposer aux jeunes un coin de travail ou de lecture, où ils peuvent venir faire les devoirs, consulter la bibliothèque et trouver des conseils pour la construction de leurs projets. Les mesures sanitaires sont de rigueur et le service met tout en œuvre pour recevoir dans un cadre sûr et convivial.

UN NOUVEAU « PORTAIL FAMILLE »

La Ville a lancé début septembre la troisième version de son « portail familles » avec un lot de nouveautés. Ce nouvel espace numérique se veut plus moderne, plus pratique et plus ergonomique. Il est désormais accessible depuis un téléphone et une tablette et dispose d'un menu dynamique. Le nouveau Portail famille rime avec simplification pour la mise des informations des familles, pour le dépôt des pièces justificatives ainsi que pour le traitement des réservations d'activités.

HYGIÈNE BUCCO-DENTAIRE : LE CCAS VEUT SENSIBILISER LES PERSONNES VULNÉRABLES

Selon l'Union française de santé bucco-dentaire (UFSBD), les trois quarts des personnes âgées dépendantes présenteraient des problèmes de dentition et des difficultés pour s'alimenter. Le constat est similaire auprès des personnes en situation de handicap et en insertion sociale. C'est pourquoi, le CCAS se mobilise afin de sensibiliser les professionnels et les habitants. Dans le cadre du projet « santé bucco-dentaire : tous concernés », il va organiser des actions de formation à destination des aidants et des professionnels ou non et en proposant des actions de sensibilisation à destination des usagers. Ces actions se dérouleront début 2021 en collaboration avec l'UFSBD et les EHPAD de la commune, le centre de réadaptation du territoire (MGEM) et les associations accompagnant les personnes en situation de précarité. L'initiative du CCAS d'Évian a été sélectionnée et saluée lors des 43^e Rencontres nationales de l'ACTAS (association des cadres territoriaux de l'action sociale) début octobre.

« AU PIJ, TU PEUX : FAIRE TON CV, ÊTRE ACCOMPAGNÉ(E) DANS TES DÉMARCHES OU CONSEILLÉ(E) SUR TON ORIENTATION L'ÉQUIPE EST LÀ POUR RÉPONDRE À TES QUESTIONS SUR LA SANTÉ, LA MOBILITÉ INTERNATIONALE, LE LOGEMENT ET TOUT CE DONT TU AS BESOIN »

TARA ET NICOLAS,
ANIMATEURS DU SERVICE JEUNESSE





Un nouveau jardin au cœur du Bennevy



Le Jardin sera prochainement planté d'un nouveau verger et de framboisiers.

La Ville met la touche finale au jardin public qu'elle vient de créer au Bennevy. Imaginé par le service parcs, jardins et cadre de vie, ce nouveau jardin d'agrément a trouvé place sur le terrain situé entre l'avenue de Larringes et le boulevard du Bennevy. Réalisé en deux temps, l'aménagement a consisté d'abord en la création d'un parking de 23 places dont une place pour les personnes à mobilité réduite. Le terrain en pente a nécessité la construction d'un mur de soutènement en gabions. Le site a également été pourvu de deux conteneurs enterrés pour le tri des emballages et la collecte

des ordures ménagères. La réalisation de la seconde phase débutée en février, a consisté en l'aménagement du jardin public. D'une surface de 1800 m², il est pourvu de cheminements et sera prochainement planté d'un nouveau verger et de framboisiers, afin de renforcer la biodiversité. Il sera aussi équipé d'une aire de jeux. Un escalier permet de rejoindre le boulevard du Bennevy. Les services techniques ont profité de cet aménagement pour améliorer la visibilité dans le virage à l'ouest. Le coût total de l'aménagement est de 302 000 € TTC, subventionné à hauteur de 48 000 € par le Département.

BENNEVY : LE PLAN DE CIRCULATION ÉVOLUE

La livraison prochaine de près de 200 logements dans le quartier du Bennevy (dont la résidence Rose eden, réservée aux primo-accédants), nécessite, pour des raisons de sécurité d'ajuster à certains endroits le plan de circulation. Désormais, la circulation boulevard du Bennevy est à sens unique montant sur la partie haute. L'intersection boulevard du Bennevy/avenue des Mémises/avenue de Fléry est en cours de réaménagement, avec la création de trottoirs et une réorganisation du stationnement. Enfin, deux cédez-le-passage seront créés à l'intersection avec l'avenue de Fléry pour tenir compte de la livraison prochaine des 73 logements de la résidence Royal-Mateirons. Le projet présenté dans son ensemble aux habitants du quartier a reçu un accueil favorable.

Plan consultable sur www.ville-evian.fr



Martial Rey dirige les services voirie-réseaux, et parcs et jardins et propreté.

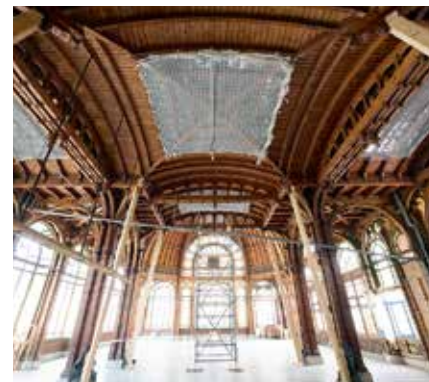
MARTIAL REY, DIRECTEUR DU CADRE DE VIE

Martial Rey a pris ses fonctions en tant que directeur « cadre de vie » en septembre dernier. Le nouveau directeur a reçu pour mission de mettre en application la stratégie municipale liée aux espaces publics, à l'environnement et au développement durable. Pour mener à bien cette mission, il s'est vu confier la responsabilité de trois services : voirie-réseaux, parcs et jardins et propreté. Martial Rey a effectué un brillant parcours universitaire à l'école polytechnique fédérale de Lausanne, où il a obtenu un diplôme d'ingénieur civil dans le département de maintenance des ouvrages en 1996. « J'ai ensuite travaillé à l'EPFL pendant 4 ans à l'institut de construction Bois. Mes activités principales portaient sur les expertises, la recherche et l'enseignement » explique-t-il. En 2000, il rejoint l'entreprise familiale de travaux publics basée à Brenthonne, dont il prend la direction et crée son bureau d'études interne. 20 ans durant, il travaille dans le Chablais, sur divers chantiers d'infrastructure routière, d'aménagement et de réseaux. « Si j'aimais la partie opérationnelle, j'ai toujours envisagé une seconde vie professionnelle plus axée vers la planification, la conception et l'étude des projets » confie-t-il. Chablaisien pure souche avec des attaches éviannaises, « cela fait un certain temps que j'ai découvert le cadre exceptionnel de la commune et c'est avec un grand plaisir que j'ai intégré la Ville » ajoute-t-il.



Restauration de la buvette Cachat : le chantier entre dans le vif du sujet

Le chantier de réhabilitation de la Buvette Cachat, interrompu 16 mois en raison d'appels d'offres infructueux, de la crise sanitaire et de mise au point liée à la complexité des interventions, a repris le 16 novembre. Le chantier entre dans le vif du sujet avec le démarrage de la première tranche de travaux.



👁 Cette deuxième phase consacrée à la restauration devrait durer 16 mois.

Préalable à ce vaste chantier, les travaux conservatoires, réalisés au printemps 2019, ont permis de consolider la structure en bois et mettre le bâtiment en sécurité pour stopper les dégradations. La deuxième étape comprend la restauration du clos couvert, c'est-à-dire la rénovation de la charpente, de la couverture et de la zinguerie. Elle prévoit également la reprise de la structure intérieure endommagée, la rénovation des façades avec le remplacement de certaines pierres et la reprise des menuiseries extérieures. Elle prévoit enfin la restitution des éléments disparus, soit une partie de la décoration en toiture, essentiellement des balustres.

Pour mener à bien ce chantier, la Ville

fait appel, pour les lots principaux, à des entreprises rompues aux travaux de restauration de monuments historiques. Le coût global de cette première tranche de travaux s'élève à 4,37 millions d'euros. Le montant important s'explique par le caractère unique de l'édifice et par la complexité de la restauration à réaliser, en particulier sur les menuiseries bois et les décors. Cette phase devrait durer 16 mois. Les tranches suivantes seront consacrées à l'aménagement paysager et la restitution de l'aile du grand promenoir et pour terminer, à la réhabilitation des espaces intérieurs. Le projet bénéficie à ce jour d'une subvention de la Région de 2,2 millions d'euros, du Département de 1,2 million d'euros et de la Direction

régionale des affaires culturelles (DRAC) Auvergne Rhône-Alpes à hauteur de 25 % du coût total estimé à 9 millions d'euros, toutes dépenses confondues. Dans le cadre du « Plan de relance », le projet a bénéficié d'une subvention complémentaire de 825 000 € du ministère de la Culture. À noter que la souscription via la fondation du patrimoine est encore et toujours d'actualité afin de permettre à tous les amoureux de ce patrimoine évienais de participer à ce beau projet. www.fondation-patrimoine.org/les-projets/buvette-cachat-a-evian-les-bains

FUNICULAIRE : LA RÉHABILITATION DE DEUX TUNNELS EST EN COURS

Dans le cadre de l'entretien régulier du funiculaire, la Ville d'Évian a confié à l'entreprise GCI (73) la réhabilitation de deux tunnels à titre préventif. L'entreprise spécialisée dans la réparation de béton a reçu pour mission de réparer le tunnel de la station Royal et celui des Mateirons. Les deux ouvrages, doivent aujourd'hui être rénovés. Réparation des poutres, recréation des barbacanes dans les murs pour les écoulements d'eau, injections pour rendre le béton étanche, traitement des enduits, les travaux commencés il y a

2 semaines, devraient encore durer deux mois jusqu'à début janvier 2021. L'investissement s'élève à 131 000 € HT. Par ailleurs, la Ville a lancé les études en prévision de la grande inspection prévue en 2021-2022. Pour ce faire, elle a fait appel au bureau d'études TIM Ingénierie (38) spécialisée dans les systèmes de transport par câbles. La société Tim a assisté la Ville en 2002 lors de la réhabilitation. La grande inspection qui a lieu tous les 10 ans, a connu deux précédents portant sur la moitié des ouvrages. La première partie a eu lieu à

l'intersaison 2011/2012, échéance à 10 ans pour les parties conservées (véhicules et voie, poulies de déviation en gare amont). La deuxième partie a eu lieu à l'intersaison 2016/2017 (échéance de 15 ans) et concernait les parties modernisées (motorisation/transmission, poulie motrice, freins et électrotechnique livrés neufs en 2002). La prochaine concerne les véhicules, la voie et les galets de ligne et les poulies de déviation en gare amont. Le coût de cette prochaine grande inspection est de 340 000 € HT.



Tennis club : une nouvelle bulle



La nouvelle structure gonflable couvre deux courts.

La Ville vient d'équiper le Tennis club d'une nouvelle bulle. La nouvelle structure remplace les deux anciennes bulles hors d'usage. L'installation fait suite à une décision de la municipalité, prise en concertation avec le club.

Cet équipement va permettre aux adhérents du Tennis Club d'Évian de pratiquer en période hivernale. La nouvelle structure gonflable couvre d'une seule pièce les deux courts et permet au professeur de l'école de tennis d'intervenir de manière concomitante sur les deux terrains, sans avoir à passer d'une bulle à l'autre comme

auparavant. Les travaux débutés fin septembre viennent de se terminer. Les courts en revêtement synthétique ont été remplacés par des terrains en résine. L'investissement s'élève pour l'ensemble à 370 000 €.

L'acquisition de cette bulle s'ajoute aux différents travaux engagés au sein du Tennis club avec la réfection du court

synthétique n° 5, de son éclairage et du demi-court à l'extrémité Est équipé du mur (pour un coût de 62 000 €). Les travaux à venir concernent le réaménagement des vestiaires et du club House, ainsi que la mise en accessibilité. A terme le total des investissements pour le club sera d'environ 600 000 €.

DU JUDO AU TRAIL, DYLAN BASTIAN FLIRTE AVEC LES SOMMETS

Si la potion magique existait, Dylan Bastian n'en aurait certainement pas eu besoin. Enfant hyperactif, ses parents l'inscrivent dès ses 6 ans au Judo club d'Évian, « pour canaliser son trop-plein d'énergie et lui donner un cadre ». Dès la 4^e, il entame un parcours sportif qui pendant 10 ans l'emmène au plus haut niveau en judo, d'abord en classe sport étude, puis au pôle espoir judo de Grenoble, avant d'intégrer le centre universitaire de haut niveau de la discipline. Il participe par deux fois au championnat d'Europe universitaire, et obtient une 7^e place. Ceinture noire 2^e dan, athlète de première division, une blessure l'oblige toutefois à renoncer à une carrière de judoka. C'est alors qu'il se lance à corps perdu dans la course et le trail qu'il pratique au quotidien. Il enchaîne les compétitions, avale les kilomètres, collectionne les dénivelés en des temps records. L'infatigable Dylan nourrit également une passion pour la course à obstacles, au point qu'il décroche à 22 ans le titre de champion de France de Spartan race (catégorie 18-24 ans). Dans la foulée, il s'envole pour la Californie où cette fois il est sacré vice-champion du monde de la discipline.



Dylan ne compte s'arrêter en si bon chemin. Bien que toutes les compétitions soient ajournées en raison de la pandémie, il met à profit la période actuelle pour progresser, en s'entraînant matin et soir, « pour être le meilleur possible » dit-il. Aujourd'hui, titulaire d'un diplôme en STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives) entraînement sportif, Dylan s'est installé à son compte. Il vient de faire un retour sur les tatamis du Judo club d'Évian, mais cette fois en tant qu'entraîneur, auprès des 9-16 ans et des adultes. Un club qui se réjouit que le dojo d'Évian qui a vu cette graine de champion et bien d'autres s'épanouir, fasse l'objet prochainement d'une rénovation. Pour offrir plus de confort aux licenciés du Judo club, les tatamis seront changés et agrandis. Ces travaux s'ajoutent à l'éclairage qui a été complètement revu. De même, les vestiaires seront rénovés et mis aux normes, afin de les rendre accessibles aux personnes handicapées. Ces réaménagements pourront éventuellement servir comme « centre de préparation aux Jeux », la Ville ayant été sélectionnée par Paris 2024.

Dylan est champion de France de Spartan race (catégorie 18-24 ans).



Label Terre de jeux Paris 2024 : la Ville sélectionnée comme centre de préparation aux JO

👁 Le Stade fait partie des sites retenus comme centre de préparation aux JO pour l'athlétisme et le football.



La Ville d'Évian a récemment obtenu le label « terres de jeux Paris 2024 » auquel elle s'était portée candidate.

Créé dans la perspective des JO de Paris 2024, ce label permet à tous les territoires qui le souhaitent de prendre part à l'aventure olympique et paralympique, en mettant plus de sport dans la vie de leurs habitants et leur faisant vivre l'événement. Pour la ville, c'est l'occasion de valoriser à la fois la qualité de ses équi-

pements sportifs, la pratique du sport pour tous et d'y associer l'ensemble des acteurs du mouvement sportif. Évian fait partie des huit communes de Haute-Savoie aujourd'hui labellisées (avec Morzine, Thonon, La Clusaz, Les Gets, Megève, Sévrier et Saint-Gervais). Le département de Haute-Savoie l'est également. Dès lors, la Ville s'est engagée à développer des actions pour promouvoir le sport et les Jeux auprès de ses habitants, dans le respect de la charte olympique et de la charte éthique de Paris 2024.

Désireuse de s'engager plus encore, la Ville s'est également portée candidate pour devenir « centre de préparation aux Jeux » afin d'accueillir les délégations

olympiques et paralympiques du monde entier. Paris 2024 a en effet été chargé par le Comité international olympique (CIO) et le Comité international paralympique (IPC) de sélectionner ces centres de préparation afin de les proposer aux délégations sportives internationales de l'été 2021 à l'été 2024. Quatre communes haut-savoyardes ont été retenues pour être centre de préparation aux jeux : La Clusaz, Morzine, Les Gets et Évian). La candidature d'Évian a été retenue pour quatre disciplines qui sont l'athlétisme et le football au stade Camille Fournier, le trampoline au Gymnase de la Léchère et le tennis de table à la salle Jo Goy.



👁 Margot est championne de France en titre du 2000 m steeple

MARGOT GUEPRATTE, LA COURSE POUR PASSION

On se demande souvent quand et comment naît une passion. Pour Margot, c'est à l'école primaire que sa passion pour la course a commencée. À force de remporter chaque année le cross de l'école, son papa lui aussi coureur, lui propose de l'inscrire à l'Athletic club d'Évian. Elle y pratique le saut en longueur, le lancer de poids et bien sûr la course. « *Le demi-fond, c'est mon truc* » confie Margot qui, dans le programme des entraînements trépigne à l'approche des moments de course. Sur les traces de son frère, elle se décide finalement il y a cinq ans à rejoindre le club d'Évian Off course pour se spécialiser dans le demi-fond. Là elle trouve un environnement propice à son épanouissement, avec un entraîneur Pascal Crouvazier, par ailleurs président du club et des coéquipiers, qui l'accompagnent dans sa progression. Sa préparation est rythmée par trois à quatre entraînements collectifs et deux footings par semaine en petits groupes. Avec une bonne condition physique et un mental à toutes épreuves, Margot est doublement armée pour la compétition. Celle qui petite les redoutait, a pris aujourd'hui un réel goût pour les défis. Tant et si bien qu'elle collectionne les titres. En 2018, elle est vice-championne de France cadet du 2 000 m steeple (course demi-fond avec obstacles), championne régionale du 2 000 m steeple (titre qu'elle conserve depuis) et du 800 m. En 2019, elle devient championne de France en titre du

2 000 m steeple. Elle est aussi sélectionnée en équipe de France pour participer au festival olympique de la jeunesse qui se déroule à Bakou en Azerbaïdjan. « *Une belle expérience* » où elle s'adjuge une honorable 15^e place au 2 000 m steeple. En 2020, elle décroche la médaille de bronze du 800 m au championnat de France. Crise sanitaire oblige, Margot n'a pas pu concourir récemment, mais elle poursuit ses entraînements avec la régularité d'un métronome. Son prochain objectif, une participation aux championnats d'Europe l'été prochain.



RASSEMBLEMENT DES ANCHES DOUBLES DU CHABLAIS



Les hautboïstes et bassonistes chablaisiens vont créer un musée-spectacle

Peut-on retranscrire un tableau en musique ? Est-il possible d'engager un dialogue entre les arts plastiques et la musique ? C'est à ces questions qu'essaieront de répondre les instrumentistes à anches doubles du Chablais tout au long de l'année scolaire à travers la création d'un « musée-spectacle » en collaboration avec le Lug Double Reed Band du Conservatoire régional de Lyon et leur professeur Olivier Hue. Suite à cette longue période d'isolement, les enseignantes de hautbois et de basson des établissements d'enseignement artistique du bord du Léman ont proposé à tous les musiciens à anches doubles du Chablais, étudiants et amateurs, de se rassembler autour d'un projet commun de création en partenariat avec le Palais Lumière. Le

travail commun sur l'année est en lien avec l'exposition « La Montagne fertile ». Les participants vont exercer leur créativité à travers divers procédés de création musicale comme la composition, les jeux musicaux, l'arrangement, l'improvisation, mais aussi l'écriture, le dessin, la danse, en vue de créer de A à Z un musée-spectacle en plusieurs tableaux regroupant tous les arts. La préparation et l'élaboration de ce projet seront l'occasion de rencontres et d'échanges de savoir-faire, grâce à des ateliers de fabrication d'anches, un moment musical en pleine nature, un autre à Lyon, ainsi qu'une master-class de hautbois.

Le spectacle sera présenté du 26 au 28 mars à Évian et alentours.

« CE PROJET EST L'EXEMPLE MÊME DES PONTS ENTRE LES DIFFÉRENTES DISCIPLINES ARTISTIQUES, POUR LE FAIRE DÉCOUVRIR AU PLUS GRAND NOMBRE À TRAVERS UNE SÉRIE DE SPECTACLES. DES RENCONTRES ET DES ÉCHANGES DE SAVOIR-FAIRE QUI AUGURENT DE CONCERTS UNIQUES »

MAGALI MODAFFARI, ADJOINTE EN CHARGE DE LA CULTURE

Émilie Couturier

Parlez-moi d'amour

Ou plutôt ne pas en parler. C'est la question que soulève ce diptyque de chansons composées par Émilie Couturier, auteure-compositrice interprète et éviaisienne, autour du thème de l'IVG et du VIH. L'anti-romantisme voulu par l'auteure de ce premier opus se teinte soit d'humour et de légèreté soit d'une atmosphère sombre et grinçante et propose un regard décalé sur l'Amour et les non-dits et tabous du jeu amoureux.

Mikael

Nouvelle Ère

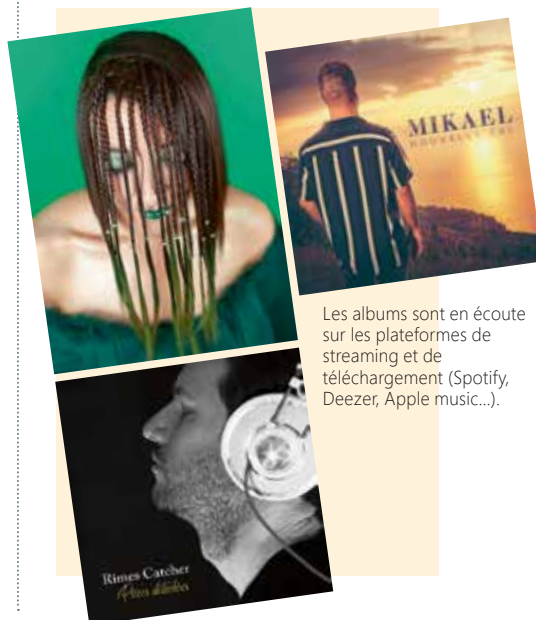
Mikael, artiste éviais de 27 ans, a sorti son nouveau single, intitulé *Nouvelle Ère*. Il renoue ainsi avec la scène musicale, après avoir réalisé plusieurs premières parties d'artistes et accompagné Didier Barbelivien lors d'une tournée en duo en 2012. *Nouvelle Ère* est un titre pop français/anglais aux multiples sonorités, frais et entraînant. Écrit par Mikael, il a été composé par Brice Conrad, auteur, compositeur et interprète à succès et par Jean Philippe Massicot, compositeur pour Louane, Navi...

Rimes Catcher

Pièces détachées

Après *Méditant*, un album de 12 titres sorti au printemps, Julien Morand guitariste de Pièges à rêves, a signé cet automne son troisième album solo sous le nom de Rimes Catcher. Ce nouvel album de 9 titres aux textes finement ciselés est une compilation de morceaux inédits. L'album aux tonalités rap et rock est enrichi de nombreuses collaborations.

www.piegeareves.fr/rimes-catcher-pieces-detachees/



Les albums sont en écoute sur les plateformes de streaming et de téléchargement (Spotify, Deezer, Apple music...).



Une cure de jouvence pour le phare de Brancovan

Situé près du jardin anglais, le phare a été érigé à la moitié du XIX^e siècle. Il a joué son rôle de repère en bord du Léman pendant plusieurs décennies. Pendant plus de 30 ans, le port d'Évian n'a pas été éclairé autrement que par un falot fixé à un poteau, rendant particulièrement difficile le débarquement des passagers à la nuit tombée. En 1865, alors que les travaux de construction de cette portion du quai sont en voie d'achèvement, la municipalité décide l'érection d'un phare. Le projet est approuvé par le ministre des Travaux publics l'année suivante et le phare est construit dans la foulée. À la fin des années 1870, il est éclairé au gaz, ce qui constitue une nouveauté ; à sa création, il fonctionnait au pétrole lampant. Le phare était muni d'un thermomètre et d'un baromètre, utiles aux touristes et à tous les adeptes

de la navigation de plaisance sur le Léman. Ces deux éléments, endommagés au fil des années, ont été remplacés en 1896, sans doute par ceux que l'on voit encore aujourd'hui ». Le phare se compose d'un socle en pierre, d'une colonne coulée en fonte de fer et d'une lanterne en tôle d'alliage cuivreux, haut de 7,5 m. Une importante fissure constatée à la base de la colonne métallique a conduit à un diagnostic complet confié à un expert. Si le socle en pierre est en bon état, les joints ont dû être refaits. Tous les éléments en acier (boulonnerie, serrurerie) détruits par la corrosion ont dû être remplacés et plusieurs des éléments en fonte très endommagés par la rouille ont dû être réparés. Enfin, la lanterne a nécessité une révision complète. Le chantier a été confié à la société Mollard Deltour, expert en restauration



Le phare de Brancovan a retrouvé ses couleurs d'origine.

du patrimoine bâti en pierre et à l'entreprise A-Corros, spécialisé dans la conservation-restauration des biens culturels métalliques. Il a nécessité près de trois mois de travaux. La réhabilitation s'élève à 33 711,60 € HT.

(Sources historiques : Françoise Breuillaud-Sottas, docteur en histoire)

LE CONSERVATOIRE À LA RENCONTRE DES ÉCOLIERS

Le saviez-vous ?

En plus de l'enseignement qu'il dispense à 400 élèves au conservatoire, l'établissement intervient aussi en milieu scolaire. L'expérience a commencé en 2013 lorsque la Ville, par le biais du Conservatoire, a recruté **Maryline Fabrizio** en qualité de « musicien intervenant ». Objectif, faire découvrir et développer les compétences musicales des élèves en partenariat avec les enseignants et en lien avec le programme de l'Éducation nationale. Une initiation qui concerne tous les enfants de la petite section au CM2 des écoles publiques de la commune. Au programme : chant choral, rythme avec percussions, création de paysage sonore, écoute d'œuvres du répertoire, découverte des instruments. Depuis 2018, Maryline occupe un plein-temps pour le conservatoire et passe trois quarts de son temps dans les écoles à raison de 12 à 15 séances par classe. Chaque année, des projets artistiques sont élaborés avec les écoles, sur proposition de celles-ci ou du conservatoire. « Cette année, nous travaillons sur le thème de l'eau » précise Maryline. Un projet qui se déroule sous forme de séances musicales au sein de l'école, mais aussi de répétitions avec les instrumentistes du conservatoire et qui se conclut en général par un spectacle. « L'objectif est de nouer des liens entre les écoles et le



Maryline Fabrizio intervient dans les écoles mais aussi en crèche.

conservatoire » précise Maryline. La Ville a décidé, à titre expérimental, d'accentuer cet enseignement en ayant recours à un second musicien intervenant en contrat d'apprentissage. Marine Albrand a été recrutée cet été, avec Maryline comme maître d'apprentissage. Cette embauche permet d'augmenter de 50 % les interventions dans les écoles, ce qui permettra d'inclure notamment Saint-Bruno dans le dispositif dès 2021.



Les Trois Brigands © Janart Florence

Les spectacles ont lieu sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

Vos prochains rendez-vous

SAMEDI 9 JANVIER

Les Trois Brigands (Théâtre d'ombres)

Un spectacle poétique et musical mêlant marionnettes et théâtre d'ombres où l'on retrouve l'univers du fabuleux Tomi Ungerer, sublimé par les compositions originales de Gustavo Beytelmann.

Théâtre du Casino, 10h30. Dès 4 ans.
Infos et réservation : mal-thonon.org

SAMEDI 30 JANVIER

Le Concert des Nations, Tous les Matins du monde
28 ans après la sortie du film *Tous les Matins du Monde*, Jordi Savall et ses musiciens en réinterprètent la bande originale, notamment les partitions lumineuses de Marin Marais et de Jean-Baptiste Lully, merveilles de la musique baroque.

La Grange au lac, 20h.
Infos et réservation : mal-thonon.org



© Toni Penarroya

SAMEDI 6 FÉVIER

Roiseaux (Théâtre musical)

Et si les oiseaux étaient le miroir des hommes ? Sur des sonorités influencées par le jazz et les musiques du monde, ce spectacle humaniste revisite un poème soufi du XII^e siècle pour évoquer la fragilité, le courage et la liberté de ceux qui osent sortir des sentiers battus.

Théâtre du Casino, 10h30.
Infos et réservation : mal-thonon.org



© Kristelle Pare

Le tome 14 du Fabuleux village reporté à 2021

La Ville d'Évian et le Théâtre de la Toupine ont dû se résigner, avec tristesse et avec raison, à annuler l'édition 2020 du « Fabuleux village » compte tenu de la situation sanitaire. La décision municipale est dictée par la nécessité d'éviter tout rassemblement, afin de protéger la population. La Toupine prévient « Gare à vous, pangolins, pangolines, fièvres et virus. Les Flottins n'ont pas dit leur dernier mot ! Rendez-vous est donné du 10 décembre 2021 au 9 janvier 2022 ! ».



DU VENDREDI 12 AU DIMANCHE 14 FÉVRIER

Jazz à la Grange

Le festival accorde cette année ses concerts au féminin, toutes générations confondues,

★ **VENDREDI 12 FÉVRIER**

Carte Blanche à Sophie Alour

feat. Julie Saury, Rhoda Scott, Yazz Ahmed...

La Grange au Lac, 20h



© Courtesy de Judy Jackson

© Julien Alour

★ **SAMEDI 13 FÉVRIER :**

Judi Jackson / Noa

La Grange au Lac, 20h



© S. Gripix

★ **DIMANCHE 14 FÉVRIER :**

Deep Rivers / Trio Paul Lay

La Grange au Lac, 15h

Infos et réservations :
lagrangeaulac.com

★ **SAMEDI 20 FÉVRIER**

Louis Chédid (chanson)

« On ne dit jamais assez aux gens qu'on aime qu'on les aime... »

Tout est dit dans ce titre d'un de ses albums. Tout Louis Chédid est là !

La Grange au lac, 20h30.

Infos et réservation : mal-thonon.org



© Audin Desforges

★ **SAMEDI 27 FÉVRIER**

Du ciel et de la terre

L'orchestre symphonique Ose ! célèbre la musique de Gustav Mahler, si bouleversante et universelle, dans le cadre du Léman Lyriques Festival.

La Grange au lac, 20h.

Infos et réservation : mal-thonon.org



DR

★ **JUSQU'AU 27 FÉVRIER**

Sylvain Corentin, « Habiter le monde »

(exposition)

Inspiré par les architectures imaginaires et les cabanes, Sylvain Corentin construit ses « anarchitectures » évoquant les habitats des premiers âges, à moins que ce ne soient ceux d'un futur rêvé (...). Entre passé et futur, entre archéologie et utopie, une envie de prendre de la hauteur sur notre monde afin de le voir tel qu'il est dans son ensemble.

Galerie 29, 29 rue Nationale,

du mardi au samedi de 14h30 à 18h.

Plus d'infos : www.galerie29.org

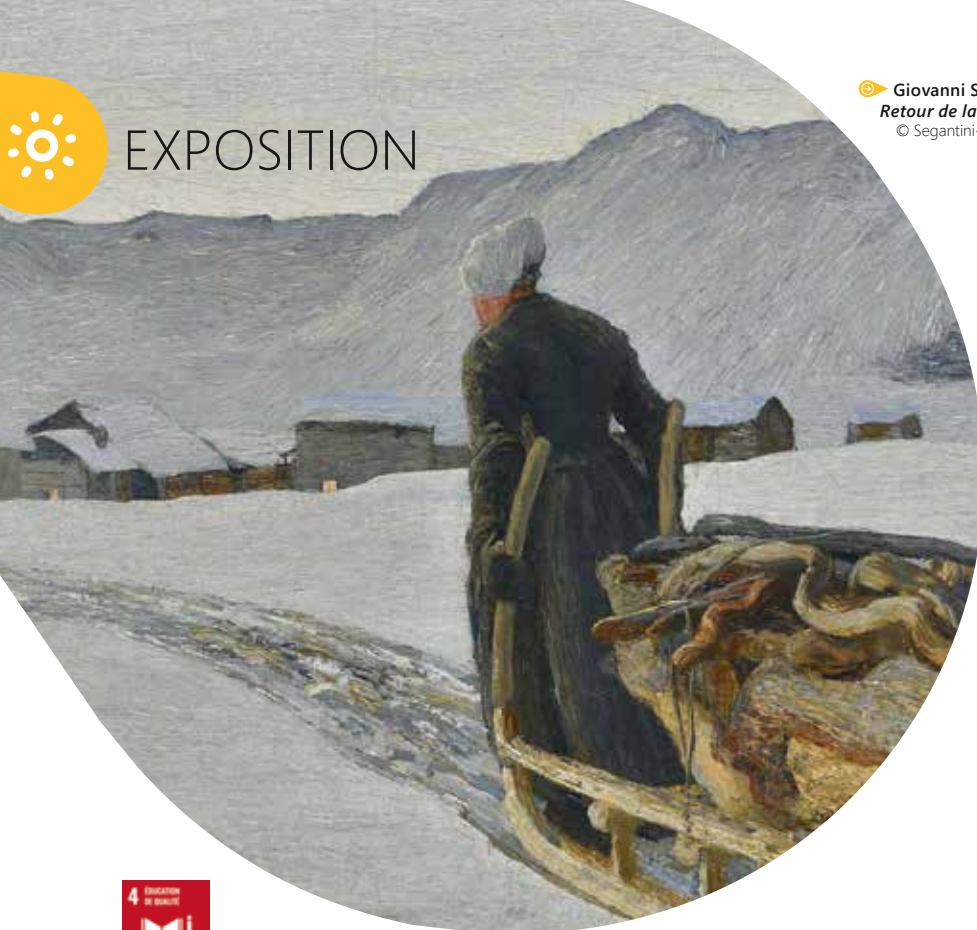


© Sylvain Corentin



EXPOSITION

Giovanni Segantini,
Retour de la forêt, 1890.
© Segantini-Museum, Saint-Moritz



Alberto Giacometti,
Trois hommes qui marchent, 1948.
© Fondation Marguerite et Aimé Maeght,
Saint-Paul de Vence.

« La Montagne fertile », la peinture helvétique à son sommet

L'exposition « La Montagne fertile : les Giacometti, Segantini, Amiet, Hodler, et leur héritage », du 27 février au 30 mai 2021, permet de découvrir des artistes Suisses majeurs de la fin du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e siècle.

Le territoire des Grisons, canton suisse situé au milieu de l'arc alpin, constitue depuis longtemps une terre d'accueil et d'inspiration pour de nombreux artistes. L'exposition retrace la féconde restitution de ces paysages à l'aube du XX^e siècle, à travers le regard d'un noyau d'artistes et s'articule en particulier autour du personnage central et fédérateur de Giovanni Giacometti. Se développant en multiples ramifications, elle présentera les apports personnels, artistiques et amicaux entre Giacometti et Giovanni Segantini, qui fut son maître et qui peignit sur le même territoire, mais également avec deux de ses contemporains et amis, Cuno Amiet et Ferdinand Hodler, pour qui la décou-

verte de ces paysages fut aussi un puissant facteur d'évolution stylistique et d'émulation créatrice. Giacometti, Amiet et Hodler deviendront ainsi les représentants du renouveau de la peinture helvétique au début du XX^e siècle.

L'exposition fera également le lien avec d'autres artistes gravitant autour de ces quatre protagonistes, en particulier le sculpteur Alberto Giacometti, fils de Giovanni, et le photographe Andrea Garbald, témoin de cette émulation au cœur des Alpes.

Une grande partie des œuvres qui seront présentées à Evian sont issues de musées suisses et notamment du Bündner Kunstmuseum de Coire. La richesse du travail

des peintres et la mise en perspective cohérente de leurs travaux respectifs, ainsi que leurs liens réciproques sera montrée grâce à des prêts importants consentis par d'autres musées helvétiques, en particulier le Segantini Museum de Saint-Moritz, le Kunstmuseum de Winterthur et ceux de Aarau, de Soleure et de Bâle.

Commissariat scientifique et scénographie : Corsin Vogel, artiste originaire des Grisons, spécialisé dans les installations sonores et les compositions électroacoustiques, docteur en acoustique musicale de Sorbonne Université à Paris et professeur associé à l'École nationale supérieure Louis-Lumière et au Conservatoire national de musique et de danse de Paris.

**Palais Lumière, du 27 février au 30 mai 2021, ouvert tous les jours 10h-18h (lundi 14h-18h) et jours fériés.
Tél. : 04 50 83 15 90.**

- 10 € / 8 € (tarif réduit) / Gratuit - de 16 ans / 50 % de réduction pour les titulaires de la carte du quotient familial.
- Visites commentées pour les individuels tous les jours à 14h30 (les samedis et dimanches 14h30 et 16h) : 4 € en plus du ticket d'entrée
- Catalogue de l'exposition en vente à la boutique du Palais Lumière : 35 €



Le programme en regard de l'exposition

DIMANCHE 7 MARS, 18 AVRIL ET 16 MAI

• **Visites thématiques « Montagnes d'anecdotes »**, Grâce à une « balade » dans les montagnes présentes dans les œuvres exposées, laissez-nous vous raconter toutes les histoires de ces paysages... grisons au fil des saisons.

Palais Lumière, 17h (durée 1h).

4 € en plus du ticket d'entrée

TOUS LES MERCREDIS

• **Parcours découverte pour les enfants** (- 12 ans) accompagnés de leurs parents. Découverte ludique des œuvres en compagnie de Gigi le gypaète et Charlotte la marmotte.

Palais Lumière, 16h (45mn).

Gratuit pour les enfants et 8 € / adulte.

JEUDI 15 AVRIL

• **Journée mondiale de l'art**, « zoom sur une œuvre » (tout public) Présentation d'une œuvre toutes les demi-heures.

Dans les salles, dès 15h, jusqu'à 17h, sur réservation (nombre de places limité). Gratuit.

• **« Livret parcours-jeu »** (tout public famille, groupe ou individuel). Découvrez l'exposition de manière ludique, en répondant à différentes énigmes.

5 € le cahier à énigmes en plus du ticket d'entrée. (1 à 5 personnes).

• **L'équipe de médiation propose une série d'ateliers et de stages** pendant les vacances.

Réservations : 04 50 83 15 90

courrier@ville-evian.fr

ville-evian.tickeasy.com



Alberto Giacometti,
La montagne (Lunghin), 1930.
© Fondation Giacometti, Paris

Cet agenda n'est pas exhaustif. Les animations ont lieu sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire. Toutes le programme sur www.ville-evian.fr

MATHILDE ET LAURINE, UN BINÔME POLYVALENT AU SERVICE DES PUBLICS

Mathilde Demoli et Laurine Vallon ont toutes deux intégré l'équipe de médiation culturelle du Palais Lumière en septembre, lors de l'exposition consacrée aux frères Lumière. Pour Mathilde, fraîchement sortie de l'Université avec un master en arts plastiques en poche, il s'agit là d'un premier emploi. Pour Laurine, titulaire d'une licence en arts plastiques et d'un master en histoire, civilisations et patrimoine, il s'agit de sa deuxième expérience professionnelle en tant que médiatrice culturelle. Individuels, groupes, enfants, seniors, les publics qu'elles rencontrent sont divers. Le binôme a reçu pour autre mission d'accueillir les personnes en situation de handicap. Une mission qu'elles prennent très à cœur. Ainsi, Mathilde vient de suivre une formation au « Facile à Lire et à Comprendre » en vue de rendre les informations accessibles à tous. Le duo intervient aussi en milieu scolaire, tout récemment à l'école des Hauts et du Centre où elles sont allées à la rencontre des classes de maternelle au CM2. Mais leur mission de médiation va bien au-delà. « *Nous sommes polyvalentes* » précisent-elles. Avec le reste de l'équipe, Mathilde et Laurine s'occupent de la billetterie, de la boutique et elles élaborent également la programmation en regard de l'exposition. Elles imaginent les ateliers qu'elles animeront ensuite, réalisent les supports et pourvoient aux matériels nécessaires. À cela s'ajoutent tous les contenus, dont les Visites virtuelles, qu'elles fournissent pour animer la page Facebook du Palais Lumière. Une mission somme toute très prolifique.



Mathilde et Laurine sont médiatrices culturelles au Palais Lumière

LISTE EVIAN AVENIR

Evian au cœur

Depuis 9 mois, les maîtres mots sont adaptation et entraide. Ce que nous vivons est inédit et c'est notre rôle de repenser la ville de demain et de s'adapter. Il n'est plus question de querelles passées ou d'égos mal placés mais bien d'une nécessaire solidarité entre tous qui doit être prépondérante.

Il était important pour nous d'être aux côtés de nos commerçants, nos artisans, nos cafetiers, restaurateurs et hôteliers tant dans l'immédiat qu'en engageant un travail à long terme, en créant une synergie avec tous les acteurs socio-économiques plutôt que multiplier les initiatives individuelles contre productives. Avec la mise en place du guichet unique commerce, nous œuvrons pour les accompagner, les soutenir et les défendre quotidiennement. Les premiers effets ont pu être salués par l'obtention du prix coup de cœur de la CMA France. Loin de nous en satisfaire, nous continuons à aller encore plus loin pour soutenir nos commerces et artisans.

Vous le savez, nous plaçons l'humain au cœur de nos actions. Pour une ville inclusive en faveur de tous les handicaps, une ville sociale pour les personnes isolées ou démunies, pour nos aînés, une ville dynamique pour l'avenir de nos éviannais à travers un projet éducatif, citoyen et culturel. Et pour une ville durable à travers les objectifs du développement durable.

Insuffler cette philosophie, c'est faire en sorte que chaque geste ou projet - petit ou grand - participe à aider une personne, protéger la flore ou la faune ou améliorer le quotidien. Collectivement, ces gestes nous encouragent vers une ville plus solidaire. C'est un pari sur l'avenir et cette synergie ne pourra fonctionner que si chacun d'entre nous y participe à son niveau. Si le ministère de la transition écologique et l'ONU veulent travailler avec Evian, c'est pour ce dynamisme partagé qui fera de notre commune une terre d'excellence environnementale et résiliente.

Cet avenir ne saurait être sacrifié du fait de la crise sanitaire et économique qui impacte nos finances. Les prochaines années, des arbitrages vont devoir être faits sur certains projets en fonction de la réalité économique. Nous ne souhaitons pas céder à la facilité d'augmenter les impôts mais plutôt diversifier nos recherches de partenariats ou financements extérieurs tout en contenant nos dépenses de fonctionnement. Tous les leviers seront activés en ce sens : c'est ainsi que nous avons reçu une aide supplémentaire de plus de 800 000 € pour la Buvette Cachat dans le cadre du plan de relance. Nous avons également eu le plaisir de voir qu'Evian avait été retenue pour intégrer le programme national « Petites villes de demain ». Ce plan permet de mobiliser des moyens humains et financiers de l'Etat pour mener à bien des projets durables, tels que le contrat de performance énergétique sur les bâtiments publics ou l'éclairage public, la réalisation d'un réseau de chaleur et les projets en faveur du dynamisme économique via notre plan commerce.

Faire mieux pour tous avec moins, tel est le défi que nous allons relever ensemble !

Josiane LEI
et les élus de la liste Evian Avenir

LISTE EVIAN 2.020 – 2.026

Cher(e)s concitoyen(ne)s,

Notre équipe a fait le choix d'être une opposition positive mais vigilante. La crise sanitaire, sociale et économique est à l'œuvre, à Evian comme ailleurs.

Il est à prévoir des recettes à la baisse.

Il va nous falloir être particulièrement attentifs à l'orientation du budget 2021, et notamment à la juste répartition des dépenses de fonctionnement, d'investissement et à la mise en œuvre d'un plan de relance économique cohérent.

À ce jour, la majorité ne propose pas de réelle orientation stratégique.

Nous veillerons à ce que prime la défense de l'intérêt général dans notre ville, pour ses entreprises, ses commerces et ses habitants.

Par ailleurs il est à craindre une fragilisation des services apportés aux habitants en raison de l'affaiblissement de notre Communauté de Communes.

Le départ de Publier, plus gros contributeur financier de la CCPEVA, lié à la décision politique de la présidente d'écarter leur majorité municipale de la gouvernance, a de quoi nous questionner quant à l'avenir de cette entité.

Et les informations ne nous parviennent que par voie de presse !

Nous déplorons qu'il n'y ait aucune communication claire de notre maire, qui est pourtant présidente de la CCPEVA, ni au conseil municipal ni au conseil communautaire.

Plus que jamais nous nous tiendrons à notre ligne de conduite, donnant la priorité à l'anticipation et à la mobilisation notamment sur les axes suivants :

- Soutenir et relancer nos activités économiques, commerciales et touristiques.

Notre tourisme et nos commerces sont au bord du précipice. Il est du devoir de notre commune de maintenir et même d'augmenter son investissement dans des actions de promotion et de commercialisation qui préparent l'avenir, en faisant confiance aux professionnels.

- Être force de proposition dans la révision du plan d'urbanisme dont nous avons souligné la dérive inquiétante.

La majorité s'est positionnée de façon trop insuffisante. 2 périmètres sont instaurés en entrées de ville afin de figer pour une durée de 2 ans maximum, les projets immobiliers d'envergure. Initiative pertinente qui répond en partie aux objectifs défendus par notre équipe, mais insuffisante car limitée à 2 quartiers alors que d'autres méritent les mêmes précautions face aux constructions anarchiques et à l'urbanisme déraisonné.

- Définir une politique territoriale permettant de renforcer et de soutenir le système de santé de notre territoire.

Le monde de la santé est en crise et la pandémie n'a fait qu'amplifier les difficultés.

Nous avons besoin des professionnels de santé du domicile et des aides à la personne, secteur également en crise à Evian. Il est prioritaire d'œuvrer tant au niveau communautaire que communal à la mise en place d'une véritable politique d'attractivité, de recrutements et de fidélisation de ces professionnels.

Soyez assurés de notre engagement, construit sur les valeurs qui nous animent depuis le 1^{er} jour.

Meilleurs Vœux 2021.

Prenez soin de vous et de vos proches pour cette nouvelle année, que nous souhaitons tournée vers un avenir meilleur.

Liste Evian 2.020 – 2.026

LISTE PARCE QUE NOUS AIMONS ÉVIAN

En cette fin d'année, marquée par des crises sanitaires, sociales et sociétales à répétition, dont les conséquences vont se ressentir longtemps, cette tribune se doit de commencer par un message d'espoir en souhaitant que 2021 voit enfin apparaître des solutions pour résoudre cette pandémie et que nous comprenions enfin collectivement que le monde de demain doit être différent de celui d'aujourd'hui !

En tant qu'élus minoritaires, notre rôle est d'être vigilants pour que les décisions de la majorité soient respectueuses de notre environnement, du lien social, de l'équité et de la transparence. Mais nous nous devons aussi d'être force de propositions, parce que ce qui nous anime est la volonté de faire d'Évian la ville du bien vivre et que les Evianaises et Evianais soient le plus possible associés aux décisions. Proposer c'est l'ADN de notre liste, le moteur de la démocratie contributive, le « faire ensemble ».

Nous avons donc proposé lors des discussions sur le règlement intérieur, en conformité avec nos propositions de campagne, que le conseil s'engage sur plusieurs points qui permettraient de rendre notre démocratie locale plus participative. Nous avons ainsi demandé que les conseils municipaux soient diffusés sur les réseaux sociaux afin que tous puissent s'informer directement et librement, que les procès-verbaux qui retranscrivent les débats des conseils soient accessibles facilement sur le site de la ville, que le public soit autorisé en fin de conseil à poser des questions, dans un cadre évidemment défini, que les commissions puissent accueillir des personnes non élues, que nous inscrivions dans les textes la possibilité de consulter les habitants, etc.

C'est dans ce même esprit de démocratie contributive que nous proposons que lors de la révision du PLU et du plan local de mobilité, les deux ne pouvant qu'être bâtis ensemble, de vrais débats citoyens soient organisés, en présence d'experts indépendants. Mme le Maire, associez tous les Evianaises et Evianais au devenir de notre ville, non pas à la fin quand le travail de révision sera fait, non pas au coup par coup, comme c'est encore trop souvent le cas, en particulier pour la mobilité, mais en amont et avec une approche globale, ambitieuse pour un véritable développement durable urbain. Il est important que chacun puisse comprendre et s'emparer des enjeux complexes de l'urbanisme, qui n'est pas la simple réglementation de la construction mais qui définit la place de l'humain dans la ville. Ainsi les Evianaises et Evianais seraient vraiment associés à l'avenir de leur ville.

Nous vous souhaitons à toutes et tous nos meilleurs vœux et de bonnes fêtes, même si celles-ci se dérouleront dans une atmosphère particulière, sans les animations traditionnelles et les festivités habituelles. Ayons une pensée particulière pour tous ceux qui sont en difficulté, qui souffrent d'isolement, de précarité, de problèmes de santé... Enfin soyons aussi solidaires de nos commerces locaux, indispensables à la vie locale.

Les élus Jean Guillard, Sophie Boit, Vincent Wechsler
parcequousaimonsevian.blogspot.com

DU 12 AU 14 FÉVRIER 2021

JAZZ À LA GRANGE

FESTIVAL DE JAZZ

ÉVIAN-LES-BAINS



LA
GRANGE
AU LAC

**SOPHIE ALOUR,
RHODA SCOTT,
JUDI JACKSON, NOA,
ISABEL SÖRLING...**

INFORMATIONS & RÉSERVATIONS :

+33 (0)4 50 26 94 48 / www.lagrangeaulac.com

UNE SCÈNE
ÉVIAN Resort

ROLEX

Évian

TSFJAZZ

C NEWS

LA MONTAGNE FERTILE

Les Giacometti, Segantini, Amiet, Hodler et leur héritage

Cuno Amiet
Joseph Beuys
Andrea Garbald
Alberto Giacometti
Giovanni Giacometti
Ferdinand Hodler
Florio Puenter
Giovanni Segantini
Kurt Sigrist
Albert Steiner
Hannes Vogel
Franz Wanner
Rémy Zaugg
Dominik Zehnder

Giovanni Giacometti, Winterscène bei Moirg (détail), 1926 ©Stiftung für Kunst, Kultur und Geschichte, Winterthur

27 février - 30 mai 2021 Palais Lumière Evian

